

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mars 2021

FIN DE VIE - (N° 288)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS164

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, M. Becht, M. Bournazel, Mme Kuric, M. Lamirault, M. Larssonneur,
Mme Lemoine, M. Huppé, Mme Valérie Petit et Mme Magnier

ARTICLE 4

Après le mot :

« relatives »,

rédiger ainsi la fin de la première phrase de l'alinéa 2 :

« à l'assistance médicalisée active à mourir ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose de modifier le nom de la commission de contrôle pour qu'elle soit chargée du contrôle des pratiques relatives à l'assistance médicalisée active à mourir.